

COMMUNIQUE



Le 15 mai 2006

Le titre Eurotunnel a été suspendu par Euronext à la suite d'une décision de l'AMF, le lundi 15 mai.

Eurotunnel confirme qu'il est à la recherche d'un accord de restructuration définitif avec le Comité Ad Hoc des créanciers et les groupes Goldman Sachs et Macquarie.

Dès que possible, Eurotunnel tiendra le marché informé de l'évolution de ces discussions et, le cas échéant, de la conclusion d'un accord.

Toute rumeur, interprétation ou commentaire doivent être considérés avec la plus grande prudence.